

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 30 octobre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – J. LAFAGE – G. REQUENA - M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS – M. GROSSO - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS – W. BIGNON - C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ - P. KAPPLER – G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par M. ROUVIER – G. REQUENA par C. BRISSEIS S. BASSI-ALLEMAND par J. LAFAGE - J. HURTADO par M. PEREZ - S. SENEGA-SANCHEZ par A. KELLY - S. JEAN par W. BIGNON - S. BERBEZIER par C. NEGRI-AZAIS

28. Décision Modificative N°1 Budget Marseillan locations (Annexe 11)

Concernant la section de fonctionnement, il s'agit d'ajuster à la hausse les crédits relatifs au paiement de la taxe foncière ainsi que des charges de personnel. Ces dépenses sont financées par l'augmentation de recettes liées à une activité plus importante que prévue au budget primitif.

Pour la section d'investissement, il s'agit d'ajuster à la hausse les prévisions relatives au remboursement du capital de la dette à hauteur de 8 000 €.

De plus, afin de régulariser des écritures liées aux avances forfaitaires, il s'agit d'ouvrir des crédits en dépense et en recette à hauteur de 44 300 € sur le chapitre d'ordre opérations patrimoniales (041).

Pour conclure, il convient d'ouvrir les crédits relatifs à la souscription d'un emprunt de 150 000 €. En parallèle, les inscriptions relatives à l'encaissement du FCTVA sont ajustées à la baisse.

DM 1 - BUDGET ANNEXE MARSEILLAN LOCATIONS - EXERCICE 2018			
DESIGNATION	CHAPITRE		MONTANT
DEPENSES REELLES			
Dépenses à caractère général	011		8 000,00 €
Charges de personnel	012		72 000,00 €
		TOTAL	80 000,00 €
DEPENSES D'ORDRE			
		TOTAL	0,00 €
TOTAL SECTION DEPENSES			80 000,00 €
RECETTES REELLES			
Produits des services	70		80 000,00 €
		TOTAL	80 000,00 €
TOTAL SECTION RECETTES			80 000,00 €
DM 1 - BUDGET ANNEXE MARSEILLAN LOCATIONS - SECTION D' INVESTISSEMENT - EXERCICE 2018			
DESIGNATION	CHAPITRE		MONTANT
DEPENSES REELLES			
Emprunts et dettes assimilées	16		8 000,00
DEPENSES D'ORDRE			
Opérations patrimoniales	041		44 300,00
TOTAL SECTION DEPENSES			52 300,00
RECETTES REELLES			
Emprunts et dettes assimilées	16		150 000,00
Dotations, fonds divers et réserves	10		-142 000,00
		TOTAL	8 000,00
RECETTES D'ORDRE			
Opérations patrimoniales	041		44 300,00
		TOTAL	44 300,00
TOTAL SECTION RECETTES			52 300,00

Il appartient au conseil municipal :

De valider la décision modificative n°1 du budget Marseillan locations.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

A LA MAJORITE

(Contre : 3 voix)

Valide la décision modificative n°1 du budget Marseillan locations.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL